

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 59 (1949-1950)
Heft: 9-10

Artikel: Le colonel Remund se retire
Autor: Bohny, G.A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-558608>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le colonel Remund se retire

PAR LE DR G. A. BOHNY

Président de la Croix-Rouge suisse

Le 1er juillet dernier, le colonel Hugo Remund a résigné ses fonctions de médecin-chef de la Croix-Rouge. Toutefois, il ne quittera pas complètement notre Croix-Rouge nationale, car il restera président du Conseil de fondation du Lindenhof et il continuera de siéger, en qualité de membre, dans la Direction de la Croix-Rouge suisse. Au moment de ce départ, qui survient après dix années d'intense activité, nous ne voudrions pas manquer d'exprimer au colonel Remund la reconnaissance de la Croix-Rouge suisse, et celle de toute la population de notre pays.

Ce fut pendant les mois critiques de l'été 1940 que le colonel Denzler, alors médecin-chef de la Croix-Rouge, tomba gravement malade, et que l'on fit appel, pour le remplacer, au colonel Remund. Celui-ci, qui s'était déjà occupé activement du service de transfusion sanguine de l'armée, dut ainsi, d'un jour à l'autre, assumer la lourde tâche d'organiser l'aide sanitaire volontaire. Puis, quelques mois plus tard, il fut désigné pour succéder officiellement au colonel Denzler, décédé des suites de sa maladie.

Le colonel Remund se familiarisa très rapidement avec son nouveau travail. Pendant toute la durée du service actif, il entreprit avec une puissance de travail étonnante l'organisation de l'aide sanitaire volontaire et surmonta avec succès de nombreuses difficultés. Très vite également, il fut entièrement conquis par l'idéal Croix-Rouge, et il en vint à ne pas considérer son activité uniquement du point de vue militaire, mais à être persuadé de la nécessité de répandre de plus en plus autour de lui les principes d'humanité qui sont à la base de la Croix-Rouge.

C'est ainsi qu'en 1942 il accepta, à côté de son écrasante tâche militaire, d'assurer également la direction du Secours aux enfants, l'activité de cette institution ayant été reprise par la Croix-Rouge suisse.

A un moment où notre pays était entièrement entouré par les Allemands et où la venue en Suisse d'enfants victimes de la guerre dépendait uniquement du bon vouloir des autorités d'occupation, le colonel Remund fit toujours preuve de beaucoup de patience, d'habileté diplomatique et de fermeté afin de mener à bien la tâche du Secours aux enfants. Et aujourd'hui, il est en droit d'être heureux et reconnaissant à la pensée que, durant ces années difficiles, un peu de soulagement a pu être apporté aux souffrances de milliers d'enfants.

La cessation des hostilités ne mit pas un point final à l'activité du colonel Remund. Celui-ci eut encore à mener à chef la tâche importante d'adapter l'aide sanitaire volontaire au temps de paix, et de mettre à profit, en collaboration avec le Service de santé de l'armée, les expériences acquises durant la guerre. Cette tâche est aujourd'hui accomplie, et le colonel Remund peut remettre à son successeur une œuvre admirablement conçue et réalisée.

L'activité du colonel Remund pendant la guerre et l'après-guerre laissera un souvenir profond à tous ses collaborateurs immédiats. Ceux-ci n'oublieront pas la bonté et la générosité qu'il apportait en toutes choses, les décisions qu'il ne prenait qu'après être fermement convaincu de leur justesse, son énergie indomptable et sa puissance de travail. Il était étonnant de voir à quel point le colonel Remund, même dans les années de guerre les plus difficiles, semblait n'éprouver aucune fatigue ni aucun besoin de se reposer.

Le poste de médecin-chef de la Croix-Rouge exige de celui qui l'occupe, d'une part, de hautes qualités militaires et, d'autre part, une compréhension intelligente des besoins de l'aide sanitaire volontaire. Le colonel Remund a fait honneur à cette tradition et a rendu par là d'immenses services à la Croix-Rouge suisse, à l'armée et au pays. C'est pourquoi nous éprouvons tous pour lui des sentiments de très grande gratitude, et nous sommes heureux de lui souhaiter beaucoup de joie et de bonheur pour les années de repos qui s'ouvrent maintenant devant lui, car ce repos, il l'aura bien mérité.

C'est jusqu'au 5 août que vous pouvez acheter dans les bureaux de poste ou à votre section de la Croix-Rouge les timbres du 1^{er} août valables à l'affranchissement jusqu'au 30 novembre et vendus au bénéfice de la Croix-Rouge suisse.